maître d'ouvrage

Commune d' ESTIVAUX

Plan Local d' Urbanisme

ELABORATION

Prescrite le :14/11/2016

PORTER A CONNAISSANCE DE L'ETAT

Document graphique

PLAN au 1/15000

Septembre 2016

maître d'oeuvre

Direction Départementale des Territoires de la Corrèze

Liberté Égalité Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

Agence Basse Corrèze
19,rue Danielle de Cosnac
BP 1000
19100 Brive
tél: 05.55.18.50.00
Fax : 05.55.18.50.49
E-mail: ddt-abc@correze.gouv.fr

Copyright IGN-scan 25 Sources:DDT19

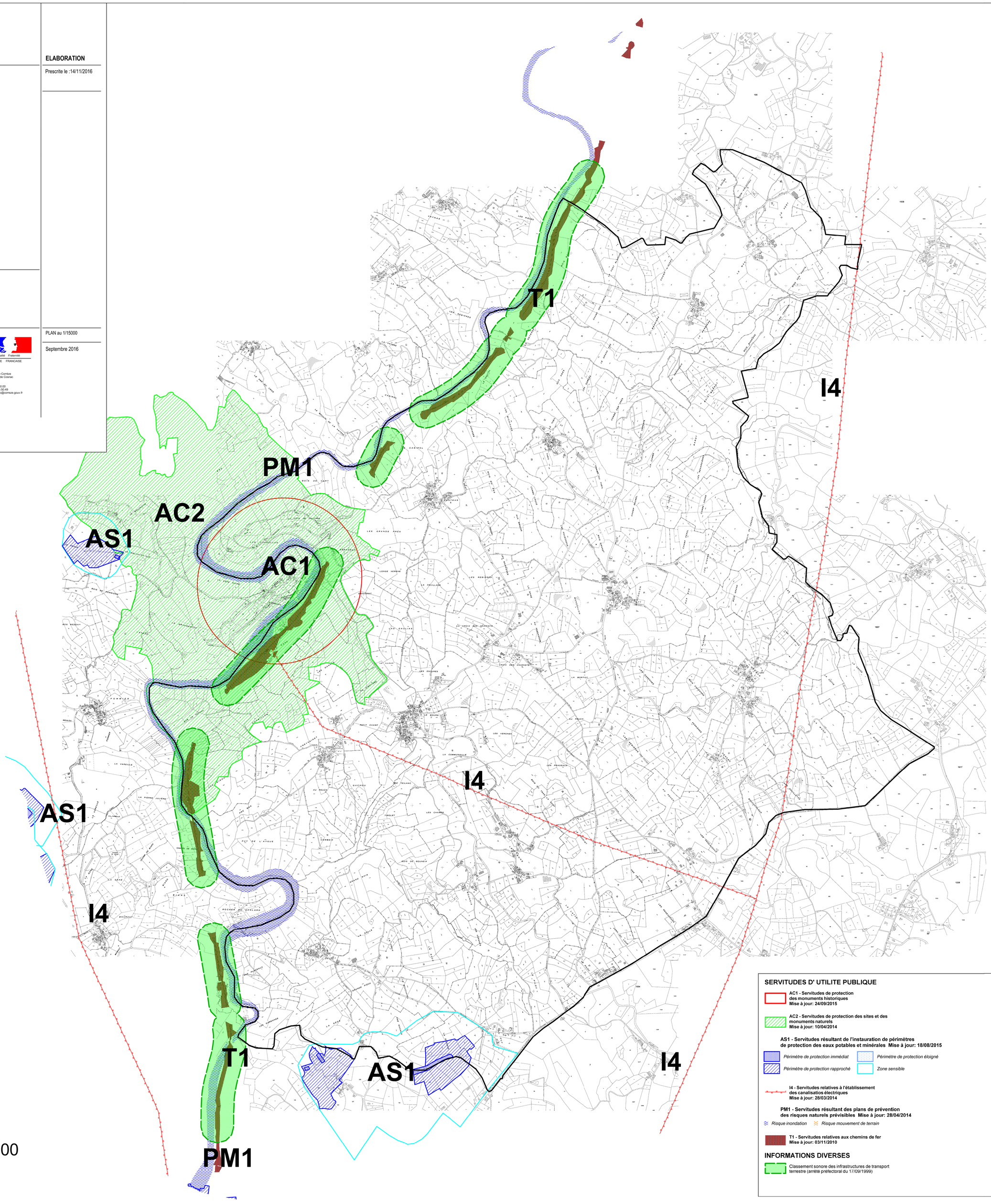

SERVITUDES D' UTILITE PUBLIQUE

AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques Mise à jour: 24/09/2015

AC2 - Servitudes de protection des sites et des monuments naturels Mise à jour: 10/04/2014

AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales Mise à jour: 18/08/2015

Périmètre de protection immédiat

Périmètre de protection éloigné

Périmètre de protection rapproché

Zone sensible

I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisatios électriques Mise à jour: 28/03/2014

PM1 - Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles Mise à jour: 28/04/2014

Risque inondation

Risque mouvement de terrain

T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer Mise à jour: 03/11/2010

INFORMATIONS DIVERSES

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre (arrêté préfectoral du 17/09/1999)